|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

 **Conseil des droits de l’homme**

**41ème Session du groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU)**

**7 au 18 novembre 2022**

**Examen du rapport du Royaume-Uni de Grande Bretagne**

**et d’Irlande du Nord**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 10 novembre 2022*

 *(09h00-12h30)*

***Monsieur le Président,***

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation britannique et la remercie pour les informations pertinentes contenues dans son rapport sur la situation des droits de l’homme au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord.

Le Togo salue toutes les mesures prises par le Gouvernement britannique dans la mise en œuvre des recommandations des mécanismes des droits de l’homme des Nations unies, en l’occurrence celles issues du troisième cycle de l’Examen périodique universel (EPU).

Il salue particulièrement les actions des autorités britanniques visant à renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble notamment par l’adoption et la mise en œuvre du plan d’action gouvernemental de lutte contre les crimes de haine, la création de la Commission indépendante sur les disparités raciales et ethniques, de même que l’adoption d’un plan d’action pour l’édification d’une société plus juste et plus inclusive au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord.

Toutefois, le Togo souhaiterait encourager le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord à :

**1- ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille afin de renforcer davantage le cadre national de protection de ce groupe de personnes vulnérables ;**

**2- ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées toujours dans le but de renforcer davantage l’arsenal juridique national en cette matière.**

Enfin, la délégation togolaise souhaite plein succès au Royaume-Uni de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent EPU.

 **Je vous remercie**